

B 2.7 – 23-24

Ecole de Médecine

MSC –
Médecine et santé
communautaires

Module

Médecine dans la
communauté

Table des matières

1	<i>Gouvernance du module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté</i>	3
2	<i>Descriptif du programme Médecine et santé communautaires (MSC)</i>	4
2.1	Principe organisateur du programme	4
2.2	Objectifs du programme	5
2.3	Déroulement et cadre pédagogique du programme	6
3	<i>Déroulement du module B2.7_23</i>	7
4	<i>Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne – ECP2</i>	9
	Informations pratiques	9
	Intention pédagogique	9
	Le cadre de l'ECP2	9
	Préparation de l' ECP2	9
5	<i>Atelier Visite d'un CMS</i>	10
	Intention pédagogique	10
	Informations pratiques	10
6	<i>Team-based learning (TBL)</i>	12
	Dates	12
	Déroulement	12
7	<i>Bibliographie</i>	13
8	<i>Enseignant·e·s et encadrant·e·s</i>	14
9	<i>Annexes</i>	15
	Fiche pédagogique ECP2	16
	Fiche pédagogique Visite d'un CMS	18

1 Gouvernance du module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté

Commission de l'enseignement pré-gradué MSC

L'enseignement de la médecine communautaire, de la santé publique et des sciences humaines et sociales (SHS) en médecine au niveau pré-gradué est dispensé dans le cadre du programme Médecine et santé communautaires (MSC). Ce programme, décrit au chapitre 2 de ce cahier, comprend le module **B2.7 MSC – Médecine dans la communauté** pour les étudiant·e·s de 2ème année de Bachelor. Les responsables et coordinateur·trice·s des différents modules MSC forment la *Commission de l'enseignement pré-gradué MSC*. Cette commission définit les lignes directrices du programme MSC et planifie sa mise en œuvre. Le Professeur Patrick Bodenmann en assure la présidence.

Responsable du module B2.7_23

Prof. Nicolas Senn

nicolas.senn@unisante.ch

Coordinateurs des enseignements

Les enseignements sont sous la responsabilité d'un coordinateur :

Cours

- Soins et médecine dans la communauté

Prof. Nicolas Senn

Ateliers transversaux

- Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne – ECP2

Dr Baptiste Pedrazzini

- Visite d'un CMS

Dre Patricia Halfon

- Team-based learning – TBL

Dr Baptiste Pedrazzini

Collège des enseignant·e·s

L'ensemble des activités de formation est assuré par des enseignant·e·s de la Faculté de biologie et de médecine, des médecins indépendants et d'autres professionnel·le·s de la santé.

Les cours et ateliers sont placés sous la responsabilité d'un·e enseignant·e qui assure tout ou partie de cet enseignement. Certaines séances peuvent être confiées à d'autres intervenant·e·s en fonction de leur spécialité.

La liste des enseignant·e·s se trouve à la fin de ce cahier.

La liste des intervenants de l'atelier ECP 2 est à disposition au secrétariat du Département de Médecine de famille (DMF) d'Unisanté. Celle des intervenant·e·s de l'atelier Visite d'un CMS est disponible à terme sur MyUNIL.

Secrétariats

- **de l'atelier « Visite d'un CMS » :**

Mme Meltem Bükülmez 021 314 48 63

meltem.bukulmez@unisante.ch

- **de l'atelier « Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne – ECP2 » :**

Mme Laura Pomart 021 314 61 16

dmf.info@unisante.ch

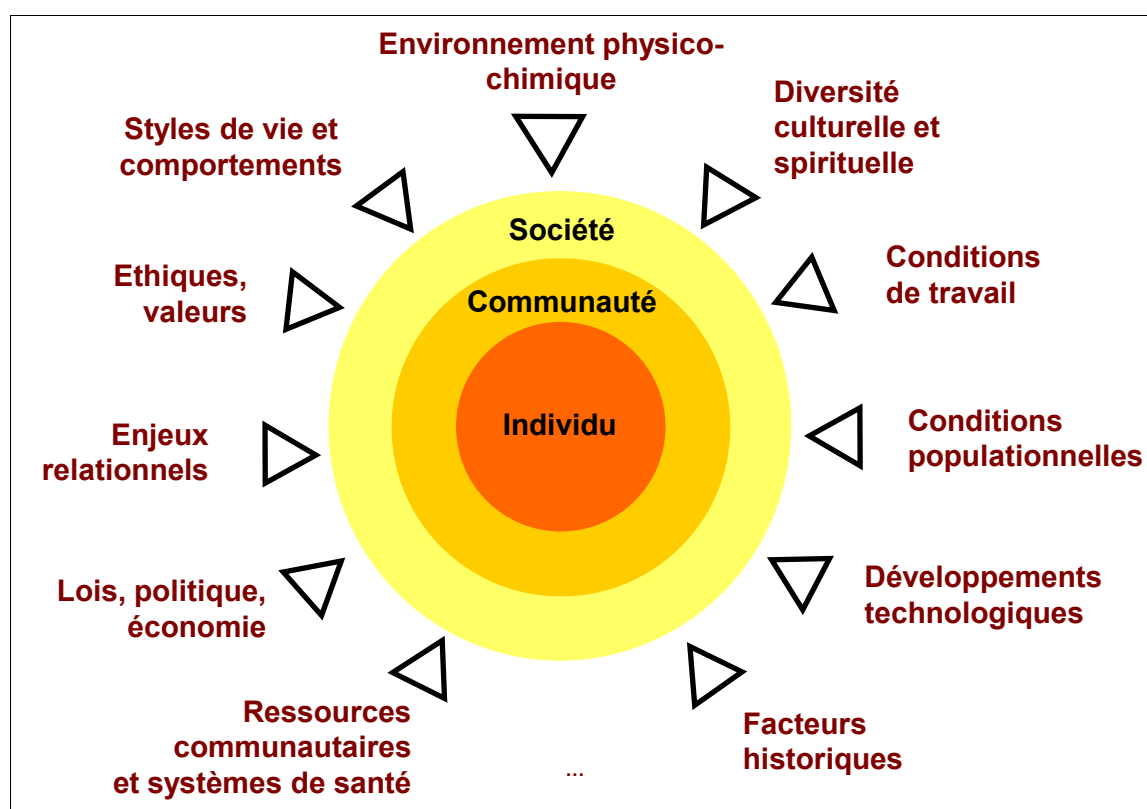
2 Descriptif du programme Médecine et santé communautaires (MSC)

Le module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté s'intègre dans le programme d'enseignement Médecine et santé communautaires (MSC). Ce programme se déroule sur quatre ans et **rassemble les enseignements de santé publique, de médecine communautaire et de sciences humaines et sociales en médecine**. Le programme MSC vise à étudier comment nos valeurs, nos comportements, notre environnement social et physique influencent la santé et la maladie mais aussi l'exercice de la médecine. Autrement dit, il met l'accent, d'une part, sur les déterminants non-biomédicaux de la santé et de la maladie et, d'autre part, sur les déterminants contextuels de l'exercice de la médecine.

2.1 Principe organisateur du programme

Les modules s'organisent autour d'une **conception de l'être humain en tant qu'individu appartenant à une ou plusieurs communautés et vivant en société** (cf. Figure 1), chacun de ces niveaux étant influencés par une série de déterminants environnementaux, sociaux et culturels.

Figure 1 : Déterminants de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine



Le programme inclut ainsi des **enseignements** articulant ces trois niveaux :

- comportements à risque ou salutogènes,
- importance des valeurs individuelles, communautaires et sociales,
- enjeux éthiques et politiques en médecine,

- dimensions relationnelles (médecin-patient·e, interprofessionnalité, dynamiques familiales et communautaires),
- santé des populations et des communautés,
- stratégies d'intervention en santé publique,
- déterminants juridiques, économiques, politiques et sociaux de l'exercice de la médecine et des trajectoires de santé des patient·e·s,
- médecine comme monde social doté de valeurs propres et fondé sur une épistémologie spécifique.

Le programme aborde ces trois niveaux (individu, communauté, société) de façon **multidisciplinaire**.

- Les disciplines des **sciences humaines** (histoire, philosophie, éthique, linguistique, droit, entre autres) **et sociales** (sociologie, anthropologie, entre autres) permettent :
 - une meilleure compréhension des déterminants de la santé et de la pratique médicale
 - mais aussi une sensibilisation aux nombreux enjeux sociaux et politiques contemporains qui accompagnent l'exercice de la médecine.Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s de développer une réflexivité critique sur la médecine, dans ses dimensions scientifique, technique, et pratique.
- La **santé publique**, à travers un choix de cours ciblés (épidémiologie, statistiques médicales, système de santé, médecine préventive) :
 - sensibilise les étudiant·e·s aux méthodes permettant la description et le diagnostic de population,
 - leur permet de situer la pratique médicale dans un contexte de système de santé
 - et d'appréhender le rôle de la société face aux grands problèmes de santé au niveau de la population.
- La **médecine communautaire** permet aux étudiant·e·s :
 - d'observer des formes variées de pratique médicale dans la communauté qui tiennent compte des déterminants non-biomédicaux de la médecine,
 - et de comprendre l'organisation collective qui répond à un problème de santé au sein d'une communauté ou d'un groupe de patient·e·s spécifiques.

2.2 Objectifs du programme

Les objectifs pédagogiques des modules MSC répondent aux exigences du « Principal relevant Objectives and Framework for Integrative Learning and Education in Switzerland » (PROFILES), nouveau référentiel suisse des objectifs d'apprentissage adopté par toutes les écoles de médecine en Suisse, et en particulier aux objectifs suivants :

- Créer des ponts entre la médecine centrée sur les organes et l'individu, et les disciplines et domaines de la santé publique, de la médecine communautaire et des sciences humaines et sociales.
- Proposer aux étudiant·e·s les connaissances et outils cliniques permettant d'influencer ou d'agir sur les déterminants non-biomédicaux de la santé et de la maladie.
- Permettre de comprendre la perspective de population comme un aspect essentiel de la santé publique et l'application des principes de base de la médecine sociale.

2.3 Déroutement et cadre pédagogique du programme

En 1^{ère} année, les cours MSC sont introduits par le **Module B1.5 MSC – Santé publique et sciences humaines et sociales en médecine** sur 5 semaines en fin d'année. L'objectif général et le cadre pédagogique spécifique de cet enseignement ont été élaborés dans le but de sensibiliser les étudiant·e·s aux méthodes et approches des *sciences humaines et sociales en médecine* et à *l'interaction médecin-patient·e* dans une première série de cours et séminaires, et aux *méthodes et approches de la santé publique* dans une deuxième série de cours et séminaires.

En 2^e année, le programme se poursuit avec le **Module B2.7 MSC – Médecine dans la communauté**. Il est centré sur l'exercice de la médecine dans la communauté et comprend trois ateliers : Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne (ECP2), Visite d'un centre médico-social (CMS) et un Team-based learning (TBL) ; le cours Soins et médecine dans la communauté introduit les bases théoriques et les ateliers.

En 3^e année, le programme MSC continue avec le **Module B3.7 MSC – Epidémiologie, prévention et médecine communautaire** sous la forme d'enseignements regroupés par thème, au sein des divers modules biomédicaux, centrés sur les *grands problèmes de santé publique*.

En fin de 3^e année a lieu le **Module B3.6 MSC – Immersion communautaire**. Les étudiant·e·s sont amenés à effectuer un travail de terrain sur une thématique de santé de leur choix dans un périmètre prédéfini et à mettre en pratique les enseignements MSC préalables.

En 4^e année, le **Module M1.7 MSC – Déterminants de la santé et règles du jeu : de l'individu au système** propose une vision interdisciplinaire des déterminants de la santé, de la maladie et de l'exercice de la médecine. Il s'intéresse tant aux facteurs et normes au niveau individuel qui influencent la santé et les soins, qu'aux cadres et contraintes économiques, juridiques, politiques, légales et déontologiques qui façonnent la santé de la population à travers le fonctionnement du système de santé, l'accès aux soins et l'exercice de la médecine.

3 Déroutement du module B2.7_23

Objectifs généraux du module B2.7 MSC

- Décrire le fonctionnement des cabinets de médecine de famille et leur place dans les soins primaires à la population. Percevoir les différents aspects de la médecine dans la communauté et le rôle qu'y joue le·la médecin de famille.
- Identifier les compétences clés liées à la collaboration interprofessionnelle. Appliquer les connaissances acquises pour décrire les interactions interprofessionnelles existantes ou à améliorer dans les soins de santé primaire.
- Analyser des situations cliniques simples en tenant compte des déterminants sociaux et environnementaux de la santé

Modalités pédagogiques des enseignements

Le module **B2.7 MSC – Médecine dans la communauté** s'articule selon 4 modalités pédagogiques :

- **Soins et médecine dans la communauté** – 2 périodes de cours

Il s'agit d'une introduction théorique. Ce cours a pour but de présenter aux étudiant·e·s les caractéristiques de la médecine communautaire et d'introduire les premières notions de collaboration interprofessionnelle. Il décrit aussi le déroulement du Team-based learning.

Le coordinateur de ce cours est le **Prof. N. Senn**

- **Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne (ECP2)** – atelier d'un après-midi

Les binômes d'étudiant·e·s se rendent un après-midi chez un·une médecin de famille ou pédiatre installé·e en cabinet. Chaque étudiant·e effectue une anamnèse ciblée sur le motif de consultation et les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Chaque étudiant·e est informé·e sur les aspects organisationnels de l'ECP2 par mail quelques semaines auparavant.

Le coordinateur de cet atelier est le **Dr B. Pedrazzini**.

- **Visite d'un CMS** – atelier d'une journée

Les étudiant·e·s, par petits groupes, se rendent une journée dans un CMS vaudois :

- le matin, ils·elles accompagnent l'équipe de soins à domicile,
- l'après-midi, ils·elles assistent au colloque d'équipe en présence du médecin-conseil ou psychiatre-conseil du CMS et découvrent les différents rôles et fonctions des autres professionnel·le·s.

La coordinatrice de cet atelier est la **Dre P. Halfon**.

- **Team-based learning** – atelier d'une demi-journée

- en présentiel
- précédé d'un travail préparatoire indispensable.

La feuille de présence

Imprimer : Dès octobre, chaque étudiant·e imprime **sa** feuille de présence **nominative**, 1x.

Adresse : MyUNIL > dossier "B2.7 MSC - Pratiques de la médecine au cabinet médical" > 1 pdf de 243 feuilles classées par Nom-Prénom.

Faire signer : A la fin de chaque atelier, par le·la responsable rencontré·e : ECP2 (le·la praticien·ne), CMS (le·la responsable du centre), TBL (l'enseignant·e)

Remettre : impérativement à la fin du TBL, munie des 3 signatures.

Modalités de validation

Type d'évaluation Évaluation sur la base de la **participation active** aux différents enseignements (attestée par la feuille de présence munie des 3 signatures) et de la **validation des travaux** demandés dans le cadre du module.

Des possibilités de rattrapage seront proposées aux étudiant·e·s en cas d'absence justifiée par un certificat médical.

Nombre de crédits 1 crédit ECTS, octroyé si toutes les conditions sont remplies :

- Participation attestée à l'Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne - ECP2
→ feuille de présence signée ;
- Questionnaire complété avant et après l'ECP2
→ sur la plateforme Moodle ;
- Élaboration de la grille des déterminants sociaux et environnementaux de la santé
→ version PDF de la grille déposée sur la plateforme Moodle ;
- Participation attestée à la Visite d'un CMS
→ feuille de présence signée ;
- Participation attestée à la séance de Team-based learning – TBL
→ feuille de présence signée.

4 Enseignement au cabinet du·de la praticien·ne – ECP2

Informations pratiques

Le Département de médecine de famille (DMF), rattaché au Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté), encourage et coordonne l'enseignement de la médecine de famille durant les études de médecine.

Le DMF organise les **enseignements** au cabinet du praticien de la 2^{ème} à la 4^{ème} année. L'enseignement est assuré par les **Clinicien·ne·s enseignant en cabinet (CEC)**. Ceux-ci ont un titre de spécialiste en médecine interne générale ou pédiatrie et exercent dans un canton romand.

L'organisation d'un ECP est très contraignante pour chaque CEC, l'obligeant à adapter son agenda de consultations et à sélectionner les patient·e·s approprié·e·s plusieurs semaines à l'avance pour offrir aux étudiant·e·s un enseignement de qualité.

Le DMF d'Unisanté demande à chaque étudiant·e de respecter l'engagement et la disponibilité tant des CEC que des patient·e·s et de suivre rigoureusement la répartition établie et de se présenter sans faute à l'heure convenue.

Intention pédagogique

Faire découvrir à l'étudiant·e les aspects communautaires de la pratique de la médecine de famille, en le·la mettant en situation d'observer un·e CEC dans son environnement professionnel.

La [Fiche pédagogique ECP2](#) résume les objectifs pédagogiques et l'organisation pratique de cet enseignement (annexée en fin du cahier pp 16-17).

Le cadre de l'ECP2

- Les étudiant·e·s sont répartis sur 8 dates correspondant aux sous-groupes définis par l'Ecole de médecine (H1 à H8, indiqué dans l'horaire personnel MyUNIL) : les étudiant·e·s en **H1, H2, H3, H4, H5 ou H6** suivent l'ECP en **automne**, et les autres (**H7, H8**) au **printemps**.
- **Par groupe de deux**, chaque étudiant·e participe à un ECP d'1/2 journée.
- Le DMF établit la liste de répartition CEC / étudiant·e·s./ date.
- Dès réception de la liste, l'étudiant·e doit prendre rapidement contact par téléphone ou courriel avec le·la CEC pour préciser les détails de l'horaire et du matériel nécessaire.

Préparation de l' ECP2

Il est attendu de chaque étudiant·e qu'il ou elle :

- effectue en binôme le travail réflexif préparatoire sur Moodle avant la demi-journée en cabinet (remarque : dans les situations exceptionnelles où un·e étudiant·e se rend seul·e au cabinet d'un·e CEC, il·elle effectue les travaux sur Moodle de manière individuelle).
- lise l'article disponible sur Moodle et remplit sa grille des déterminants sociaux et environnementaux de la santé (DSES) qui leur permet d'effectuer une première anamnèse ciblée sur la plainte et les DSES, sous supervision du·de la CEC. Cette grille doit être déposée sur Moodle avant l'ECP2.

5 Atelier Visite d'un CMS

Intention pédagogique

Faire découvrir à l'étudiant·e l'activité des différent·e·s professionnel·le·s d'un centre médico-social (CMS) et, à cette occasion, leur rôle dans la communauté ainsi que le fonctionnement des soins à domicile.

La [Fiche pédagogique Visite d'un CMS](#) résume les objectifs pédagogiques et l'organisation pratique de cet enseignement (annexée en fin du cahier pp 18-19).

Informations pratiques

DATES

La Visite du CMS a lieu au semestre de printemps, elle est dédoublée sur deux dates :

- le **mardi 27 février 2024** – groupe **A**
- le **mardi 19 mars 2024** – groupe **B**

DOCUMENTS SUR MYUNIL (déposés à mesure)

- Répartition de la volée par date ← **suivre les mises à jour svp**
- Coordonnées des CMS : adresse, et téléphone du secrétariat ← **suivre les mises à jour svp**
- Guide pour l'entretien semi-dirigé avec l'autre professionnel·le de la santé
- Déroulement du débriefing / retour d'expérience

ORGANISATION PRATIQUE EN AMONT

Principes

Responsable répartition CMS : **Mme Meltem Bükülmez**, secrétaire du module B2.7 MSC.
Elle contacte et informe les étudiant·e·s en temps et lieu.

En automne : Les étudiant·e·s reçoivent les instructions pour s'inscrire via Moodle

Fin novembre : **Chaque étudiant·e est informé du CMS attribué et le contacte.**

Véhicule indispensable pour : Le Sentier, Sainte-Croix, Avenches, Château-d'Oex, Le Sépey.

En transports publics : Vérifiez qu'ils vous permettent d'arriver au CMS choisi **avant 7h30**, heure où l'équipe commence sa tournée.

En B2, les frais de déplacement / hébergement ne sont pas remboursés.

Mi-février :

En cas **d'exmatriculation** ou de **congé semestriel**, l'étudiant·e en informe impérativement :

- le·la responsable du CMS prévu (copie à son secrétariat) → pdf *CMS Adresses Emails* sur MyUNIL
ET
- la secrétaire du module B2.7 MSC : → meltem.bukulmez@unisante.ch

Une semaine avant la Visite

Les étudiant·e·s reçoivent les derniers documents nécessaires au bon déroulement de la Visite ainsi qu'une capsule vidéo préparatoire.

LA VEILLE DE LA VISITE AU CMS

- Prendre sa **Feuille de présence**.
- Consulter la **Fiche pédagogique Visite d'un CMS** (en fin du cahier pp 18-19).
- Imprimer les **documents requis** et utiles pour la Visite d'observation au CMS :
 - **Guide pour l'entretien semi-dirigé** avec la·le 2^e professionnel·le de la santé
 - **Déroulement du débriefing** / retour d'expérience
- Prévoir un **pique-nique** (sauf indication contraire du ou de la Responsable de CMS).

Il est superflu de prendre une blouse blanche ou un stéthoscope.

En cas d'empêchement ou problème de dernière minute :

- informer le·la Responsable du centre **et** le secrétariat général du CMS
→ pdf *CMS Adresses Emails* sur MyUNIL
- informer la secrétaire du module B2.7 : Meltem.Bukulmez@unisante.ch

JOUR J : VISITE AU CMS – JOURNEE D'OBSERVATION**7h30 : les équipes de soins commencent leur tournée – ponctualité requise**

- L'étudiant·e **accompagne un·e 1^e professionnel·le de la santé** : infirmier·e, ergothérapeute ou un·e assistant·e social·e par exemple. Selon les disponibilités ou les impératifs du service, un changement de référent·e en cours de matinée peut se produire

Midi

- Le repas est pris en commun avec les membres de l'équipe présents.

L'après-midi

- L'étudiant·e assiste au **colloque interprofessionnel**, observe, fait preuve de curiosité.
- Puis l'étudiant·e effectue un **entretien** avec un·e 2^e professionnel·le de la santé.

Fin de journée

- **Retour d'expérience** : avec la ou le professionnel·e du matin en principe.
- **Signature de la feuille de présence** : par la personne responsable du CMS

6 Team-based learning (TBL)

Dates

- **19 mars** 2024, 8h-12h (groupe **A**)
- **23 avril** 2024, 13h-17h (groupe **B**)

Déroulement

Quelques semaines avant leur TBL :

- les étudiant·e·s reçoivent par mail :
 - les détails de cet enseignement et
 - les accès au module en ligne individuel.

Entre ce moment et la veille du TBL :

- les étudiant·e·s effectuent un travail préparatoire en participant à un **module en ligne individuel** d'une durée de ~2 heures. Ce travail préalable (acquisition de concepts) est indispensable pour être en mesure de suivre le TBL.

Team-based learning, 19 mars (A) ou 23 avril (B) :

- Les étudiant·e·s sont regroupés en équipes pour ces 4 périodes en présentiel.
- L'activité débute par un examen sur la matière vue lors du travail préparatoire individuel (questionnaires qui permettent de s'assurer de la bonne compréhension des concepts enseignés dans le module en ligne).
- Ensuite, les étudiant·e·s travaillent en équipe lors d'une activité de résolution de problèmes cliniques.

Fin du TBL :

- **Signature** de la feuille de présence : par l'enseignant.e du TBL
- La lui **remettre**.

7 Bibliographie

La liste suivante est à jour, la BiUM dispose de ces ouvrages.

- Bates' Guide to physical examination and history taking. 13th edition. Wolters Kluwer; 2021.
 - Accès en ligne :
Bates' Visual Guide to Physical Examination (<https://batesvisualguide.com/>)
- Cornuz J. Compas. 3e édition. Médecine et Hygiène; 2019.

Vous pouvez également les retrouver [ici](#) .

Atelier ECP2

1. La définition européenne de la médecine générale - médecine de famille, WONCA Europe 2002
→ <https://www.woncaeurope.org/file/afaa93f5-dc46-4b0e-8546-71ebf368f41c/WONCA%20definition%20French%20version.pdf>
2. Règlement Baccalauréat universitaire en médecine - 21 septembre 2021 (site de l'École de médecine)
→ https://www.unil.ch/ecoledemedecine/files/live/sites/ecoledemedecine/files/shared/reglements/REGLEMENT_BMed_2020.pdf
3. Ministère de la santé et des services sociaux. La santé, autrement dit... Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé. Québec, Gouvernement du Québec, 2012. 26p.
→ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2006/06-245-02.pdf>

8 Enseignant·e·s et encadrant·e·s

Marie-Claude Boulet	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, marie-claude.boulet@unisante.ch
Dre Patricia Halfon	Cabinet privé, médecine interne, 1092 Belmont-sur-Lausanne ; AVASAD - Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile, patricia.halfon@svmed.ch
Dre Nicole Jaunin Stalder	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, nicole.jaunin@svmed.ch
Dr Baptiste Pedrazzini	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, baptiste.pedrazzini@unisante.ch
Prof. Nicolas Senn	Département de médecine de famille, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, nicolas.senn@unisante.ch

9 Annexes

Fiche pédagogique ECP2

... .. p.16, 17

Fiche pédagogique Visite d'un CMS

... .. p.18,19

FICHE PÉDAGOGIQUE

Module B2.7 | ECP2

NIVEAU VISÉ

COGNITIF	PSYCHOMOTEUR	SUPERVISION
Résout / Synthétise	Perfectionne	Autonome avec référence
Analyse / Applique	Reproduit	Fait sous surveillance
Comprend / Connaît	Perçoit	Observe

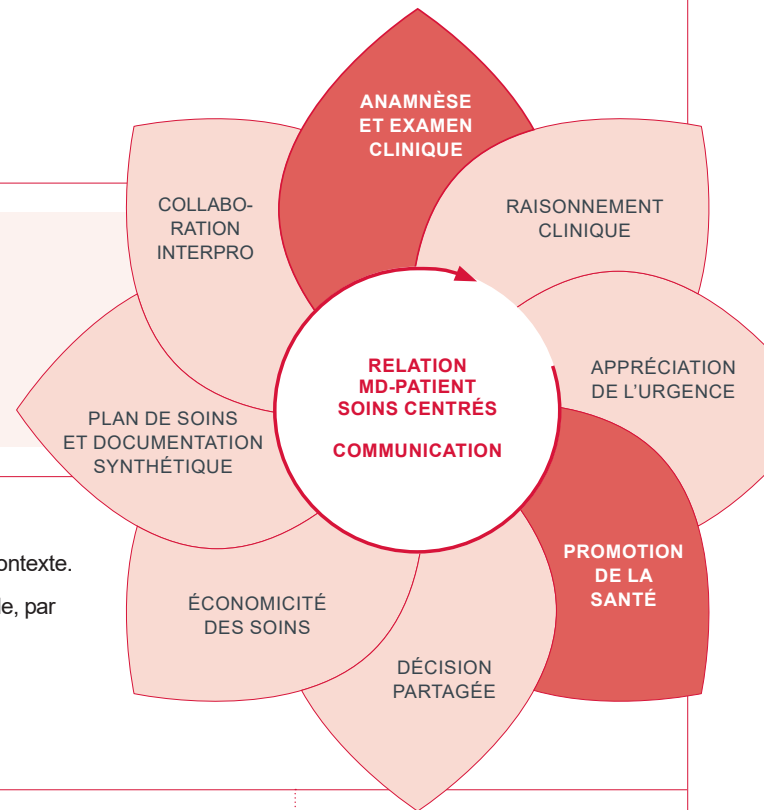
L'ÉTUDIANT·E SAIT

- Expliquer l'utilité d'une anamnèse et l'importance de la situer dans son contexte.
- Énumérer le contenu des principaux types d'anamnèse: anamnèse actuelle, par système, personnelle, psycho-sociale, antécédents personnels, familiaux, traitements.
- Nommer les principaux déterminants sociaux de la santé.

L'ÉTUDIANT·E A POUR OBJECTIFS DE

- Décrire le fonctionnement des cabinets de médecine de famille et leur place dans les soins primaires à la population.
- Percevoir les aspects de la médecine dans la communauté et le rôle qu'y joue le·la médecin de famille, en complémentarité avec la santé publique.
- Effectuer une anamnèse ciblée sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé.

VIDÉO EXPLICATIVE



THÉMATIQUES PROFILES* EN LIEN AVEC CET ENSEIGNEMENT

EPA 1.1

Obtenir une **anamnèse complète et précise de manière organisée**, en tenant compte des attentes, des priorités, des valeurs, des représentations et des besoins spirituels des patient·e·s; explorer les plaintes et les situations chez les personnes de tout âge; s'adapter aux compétences linguistiques et à la littératie en santé; respecter la confidentialité.

GO 5.2

Intégrer les **activités de surveillance de la santé dans les interactions avec les patient·e·s (discuter du mode de vie, conseiller)**. Ces activités comprennent le dépistage, la vaccination et la prévention des maladies, les mesures de réduction des risques et des dommages et la promotion de la santé.

EPA 1.3

Utiliser des techniques d'entretien centrées sur le·la patient·e et **s'appuyer sur des hypothèses diagnostics**; être attentive ou attentif au langage verbal et non-verbal de le·la patient·e, à sa culture et celle de sa famille, à sa conception de la maladie; vérifier la nécessité de recourir à des services d'interprétation; **aborder les patient·e·s de manière holistique**, avec empathie et sans porter de jugement.

*Le [référentiel Profiles](#) liste les objectifs (GO) et activités professionnelles (EPA) que les étudiant·e·s doivent acquérir et être en mesure de réaliser de manière autonome à la fin de leurs études.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Les étudiant·e·s préparent leur anamnèse ciblée sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé grâce à leur lecture préparatoire.
- Chaque étudiant·e·s réalise une anamnèse complète incluant les déterminants sociaux de la santé.
- Les étudiant·e·s s'entretiennent avec l'assistant·e médical·e afin de comprendre le fonctionnement des cabinets médicaux de médecine de famille et leur rôle au sein des cabinets et de la médecine communautaire.
- Les étudiant·e·s observent le·la médecin de famille ou pédiatre effectuer les consultations habituelles, suivies de courtes périodes de questions ou réflexions au besoin.
- Les étudiant·e·s effectuent une réflexion autour de la médecine communautaire et sociales, des déterminants sociaux et environnementaux de la santé et de la collaboration interprofessionnelle au cabinet médical.

MARCHE À SUIVRE

L'étudiant·e

- Effectue en binôme le travail réflexif préparatoire sur Moodle avant la demi-journée en cabinet.
- Lit l'article « La santé autrement dit : pour espérer vivre plus longtemps en meilleure santé » et se prépare à effectuer sa première anamnèse en cabinet, sous supervision du·de la médecin de famille/pédiatre. Un document est disponible afin de structurer l'anamnèse des déterminants sociaux et environnementaux de la santé sur Moodle.
- Après l'observation au cabinet, les étudiant·e·s répondent en binôme au 2e questionnaire réflexif sur Moodle en s'appuyant sur leurs observations, sur le cours théorique B2.7 ainsi que sur la littérature s'y rapportant.

La·Le CEC

- Aménage l'agenda de manière à ce que chaque étudiant·e puisse effectuer une anamnèse complète incluant les déterminants sociaux et environnementaux de la santé (prévoir 45 minutes).
- Effectue un débriefing en fin de journée en lien avec les objectifs pédagogiques et les compétences à acquérir.

Déroulement proposé pour la demi journée (modifiable selon préférence du·de la CEC)

13h00 – 13h30	Accueil des étudiant·e·s / Introduction Entretien avec l'AM (~15 min)
13h30 - 13h45	Présentation de la grille d'anamnèse des déterminants sociaux de la santé, éventuelles propositions d'amélioration par le·la CEC
13h45 – 14h15	Consultation A (standard)
14h15 – 15h	Consultation B - Anamnèse menée par l'étudiant·e 1 (~30min.) Anamnèse complète incluant les déterminants sociaux de la santé Feedback à l'étudiant·e (~15min.)
15h - 15h30	Consultation C (standard)
15h30 - 16h15	Consultation D - Anamnèse menée par l'étudiant·e 2 (~30min.) Anamnèse complète incluant les déterminants sociaux de la santé Feedback à l'étudiant·e (~15min.)
16h15 - 16h45	Consultation E (standard)
16h45 - 17h15	Consultation F (standard)
17h15-17h30	Débriefing en lien avec les objectifs et compétences à acquérir

FICHE PÉDAGOGIQUE

Module B2.7 | Visite d'un CMS

NIVEAU VISÉ

COGNITIF	PSYCHOMOTEUR	SUPERVISION
Résout / Synthétise	Perfectionne	Autonome avec référence
Analyse / Applique	Reproduit	Fait sous surveillance
Comprend / Connait	Perçoit	Observe

L'ÉTUDIANT·E SAIT

- Percevoir les différents aspects de la médecine dans la communauté.
- Décrire les compétences clés liées à la collaboration interprofessionnelle.
- Nommer les principaux déterminants sociaux de la santé.

L'ÉTUDIANT·E A POUR OBJECTIFS DE

- Décrire les besoins d'aide du·de la patient·e sur le plan médical, psychique et social.
- Identifier la circulation des informations entre les partenaires des soins à domicile.
- Identifier les particularités dans la prise en charge du·de la patient·e à domicile.
- Décrire la dynamique d'une équipe interprofessionnelle ainsi que les compétences collaboratives mises en œuvre.

THÉMATIQUES PROFILES* EN LIEN AVEC CET ENSEIGNEMENT

EPA 7.14

Ensure continuity and interprofessional collaboration in caring for chronic and multimorbid patients.

GO 3.1

Optimize health care delivery in identifying and **understanding the roles and responsibilities** of individuals such as physicians from other disciplines, nurses, pharmacists, physiotherapists, psychologists, dieticians, social workers, religious ministers and, when appropriate, the patient him/herself.

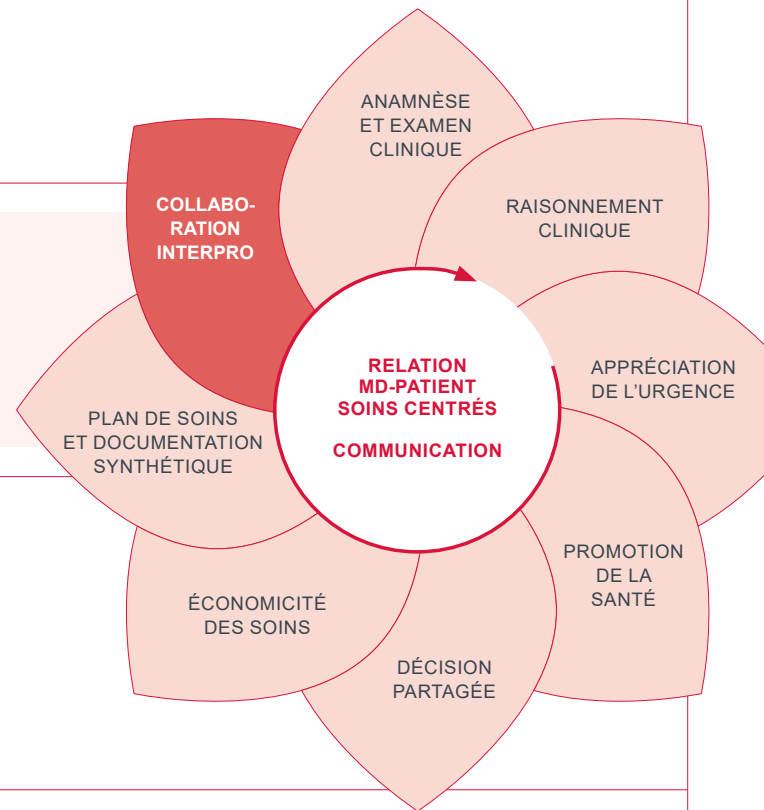
GO 3.2

Communicate with respect for and appreciation of team members, and include them in all relevant interactions; **establish and maintain a climate of mutual respect, dignity, integrity and trust.**

GO 7.4

Show awareness of cultural, societal and spiritual/religious issues that impact on the health and delivery of care of individuals and of the community.

*Le [référentiel Profiles](#) liste les objectifs (GO) et activités professionnelles (EPA) que les étudiant·e·s doivent acquérir et être en mesure de réaliser de manière autonome à la fin de leurs études.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Les étudiant·e·s observent de manière critique et ouverte l'organisation et le travail des professionnel·le·s de la santé du centre médicosocial.
- Les étudiant·e·s s'entretiennent avec un·e autre professionnel·le de la santé afin de percevoir les compétences interprofessionnelles déployées en santé communautaire.
- Les étudiant·e·s observent un colloque interdisciplinaire avec le·la médecin / psychiatre conseil. Ils·Elles identifient la circulation de l'information au sein de l'équipe et la dynamique interprofessionnelle.
- Au terme de leur journée d'observation, les étudiant·e·s reviennent sur leurs observations avec l'aide d'un·e professionnel·le·s du centre et du·de la médecin conseil (si présent·e).

MARCHE À SUIVRE

L'étudiant·e

- Prend contact avec le centre receveur afin de convenir de l'horaire et du lieu de rendez-vous.
- Imprime les documents nécessaires à sa journée (indiqué dans le cahier de module).
- Participe activement à la visite en CMS.

Le CMS qui accueille l'étudiant·e

- Accueille les étudiant·e·s et s'assure qu'ils·elles profitent pleinement de leur journée.
- L'après-midi, le centre favorise les interactions entre les étudiant·e·s et d'autres soignant·e·s disponibles.
- A la fin de la journée, un·e membre de l'équipe du CMS reçoit les commentaires critiques des étudiant·e·s et s'assure de leur compréhension générale.

Déroulement proposé pour la journée

Matinée (début 7h30)	<ul style="list-style-type: none">• Visite au domicile des client·e·s. L'étudiant·e accompagne un·e professionnel·le ; infirmier·e ou ergothérapeute par exemple.• Selon les disponibilités ou les impératifs du service, un changement de référent·e en cours de matinée peut se produire.
Midi	Le repas de midi est pris en commun avec les membres de l'équipe présents. Prévoir un pique-nique (sauf indication contraire du responsable de centre).
Après-midi	<ul style="list-style-type: none">• Entretien semi-dirigé sur la collaboration interprofessionnelle avec un·e autre professionnel·le de la santé que celui·celle observé·e le matin à l'aide du guide. Si le temps le permet, l'étudiant·e s'intéresse à l'activité des différents professionnel·le·s de la santé présent·e·s et activités proposées par le centre.• Participation au colloque interprofessionnel en présence du médecin / psychiatre-conseil (si il a lieu).• Retour d'expérience (ou débriefing) en lien avec les objectifs pédagogiques avec une personne responsable du CMS et du·de la médecin-conseil (si présent·e).
Fin (17h30)	Signature de l'attestation de participation par la·le responsable de centre et du·de la médecin conseil si présent·e.